



Union Mutualiste Retraite

Communiqué de Presse

Résultats financiers / Investissements / Services adhérents

2017 : Une année de consolidation financière ouvrant la voie à un avenir serein

Paris, le 28 juin 2018 – À l'occasion de son Assemblée générale organisée le mercredi 27 juin à Paris, l'Union Mutualiste Retraite (UMR) a présenté son rapport annuel pour l'année 2017. Un exercice riche marqué par des résultats financiers en progression pour la 3ème année consécutive, le déploiement du service aux adhérents et la participation à la création de l'Union de Groupe Mutualiste (UGM) VYV Coopération. Les démarches entreprises depuis l'arrivée d'Eric Jeanneau à la présidence de l'UMR en juin dernier, viennent confirmer une politique de gestion pérenne et efficace dans un contexte économique contraint par des taux d'intérêt à leurs plus bas niveaux historiques et rappeler les engagements de l'UMR à défendre les intérêts de ses adhérents.

Des placements financiers pérennes et sûrs sur les moyens et longs termes

Avec plus de 9,1 milliards d'euros d'actifs gérés pour le compte de 392 519 adhérents, l'UMR présente un résultat net s'établissant à 24,4 millions d'euros pour l'année 2017. Cet exercice très satisfaisant s'explique par la conduite d'une politique de placements sûrs, solides, et diversifiés (obligations, actions, actifs d'infrastructure, immobilier) qui a permis de réaliser de bonnes performances sur l'ensemble de ses produits Branche 26 (Corem) et branche 20 (R1, R3, et Corem Co). Ainsi, le rendement comptable des produits de l'UMR s'établit à 3,92% sur le Corem, et 4,23% sur le R1.

Ces résultats confortent la solvabilité de l'UMR dans le nouveau cadre réglementaire lié à l'entrée en vigueur de la loi dite Sapin 2. Le taux de couverture de droit commun Corem, issu de ces nouvelles règles, est égal à 100,6%.

Eric Jeanneau, Président de l'UMR commente : « L'année 2017 a permis de confirmer la solidité de l'ensemble de nos indicateurs financiers, elle a également été l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de l'UMR en participant à la création de l'UGM VYV Coopération. L'objectif à l'horizon 2019 sera de proposer des produits d'épargne retraite répondant à l'aspiration des Français de vivre pleinement leur retraite, de se maintenir en bonne santé et en pleine autonomie le plus longtemps possible. Ces résultats offrent des perspectives très rassurantes pour les années à venir. »

Un engagement vers des investissements responsables, solidaires, et porteurs de sens

Développement des énergies renouvelables, construction ou rénovation de résidences seniors, investissement dans le capital des fournisseurs d'électricité renouvelable, financement ou refinancement des actifs de bureaux certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE)... autant d'axes privilégiés par l'UMR pour soutenir les entreprises, les États et les sociétés de gestion dont l'activité est dictée par des valeurs humanistes porteuses de sens.

Ainsi, l'UMR s'est engagée à hauteur de 5 millions d'euros dans le fonds d'investissement Novess qui soutient les entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Philippe Rey, Directeur des investissements de l'UMR explique : « Dès 2014, l'UMR a défini une stratégie d'investissements responsables dans une charte qui intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion de ses placements. En 2018, l'UMR continue de s'engager par la signature des principes pour l'investissement responsable (PRI). Elle offre ainsi plus de transparence et une meilleure évaluation des différents risques extra-financiers pouvant impacter ses investissements, toujours dans l'intérêt et le respect de la confiance accordée par nos adhérents.»

Un service adhérent toujours plus clair, plus simple, et plus transparent

Dans le respect des valeurs de responsabilité et de transparence qui irriguent son activité, l'UMR a souhaité moderniser ses outils d'informations, de conseils et d'écoute afin d'améliorer l'accompagnement de ses adhérents dans la préparation de leur retraite.

Cette démarche s'est traduite par la mise en service d'un nouveau site internet proposant des dossiers d'informations, des simulations de cotisations et des conseils de gestion de patrimoine.

Pour renforcer la proximité des échanges avec l'UMR et ses sociétaires, cette nouvelle interface accueille également un espace adhérent à l'utilisation simple et claire, permettant de faciliter toutes démarches personnelles. Gestion de la relation adhérent, gestion électronique des documents, conseils techniques... cette offre est complétée par la possibilité d'un contact direct avec les conseillers de l'UMR, formés pour répondre à tous leurs besoins par tous les canaux de communication (e-mail, courrier ou téléphone).

Les engagements de l'UMR à défendre ses sociétaires se traduisent également par la conduite d'une politique de solidarité destinée à accorder des prestations complémentaires aux adhérents qui se trouvent dans une situation matérielle et sociale difficile.

Paul Le Bihan, Directeur général de l'UMR complète : « Nous abordons l'exercice 2018 avec sérénité. Nous sommes confiants face à un environnement évolutif qui prévoit notamment la mise en œuvre du prélèvement à la source et la prochaine réforme des retraites pour 2019. Pour les adhérents de l'UMR, la mise en place de nos nouveaux outils et services montre également que l'UMR s'engage pour faciliter les démarches quotidiennes de nos adhérents, tout en proposant des frais de gestion parmi les plus bas du marché. Par ailleurs, un des volets du projet de loi PACTE vise à encourager et développer les offres d'épargne retraite pour préserver le pouvoir d'achat à la retraite. L'UMR se félicite de cette ambition qui correspond à la conviction qu'elle porte depuis sa création mais regrette cependant un encouragement insuffisant à la sortie en rente, meilleure garantie face à l'allongement de la vie. À terme, nous prévoyons un suivi encore plus individualisé. Nos services contacteront de manière régulière l'ensemble des cotisants pour réaliser un bilan de leurs versements, les optimiser en fonction de leur situation personnelle, afin de préparer leur retraite dans les meilleures conditions possible. »

Chiffres clés au 31 décembre 2017 :

- **9.1 Mds d'euros d'actifs gérés** pour le compte de **392 519 adhérents** :
 - **Branche 26** :
 - Corem : 336 160 adhérents
 - **Branche 20** :
 - R1 : 124 618 adhérents
 - R3 : 1956 adhérents
 - Corem Co : 2303 adhérents
- **24,4 millions d'euros** de résultats nets ;
- **73 collaborateurs.**

Pour recevoir le rapport annuel 2017 et/ ou être mis en relation avec l'un des porte-parole de l'UMR, veuillez écrire à : umrcom@wellcom.fr

À propos de l'UMR :

L'Union Mutualiste Retraite (UMR) est une union de mutuelles relevant du Code de la mutualité. Créée en 2002, elle gère en particulier Corem, une des plus importantes complémentaires retraites mutualistes individuelles par points.

Au 31/12/2017, elle gère 9,1 milliards d'€ d'actifs et compte près de 400 000 sociétaires. L'UMR, investisseur institutionnel de long terme, a défini depuis le 1er janvier 2015 une stratégie d'investisseur responsable qui consiste à prendre en compte dans la gestion des placements de l'UMR des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A fin 2017, près de 86% du portefeuille d'actifs bénéficiait d'une notation ESG.

Contacts presse :

Agence Wellcom : Thomas Alves-Chaintreau – thomas.alveschaintreau@wellcom.fr
01 46 34 60 60 – 06 30 83 02 53